

le 24 septembre 2014

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 700 PARIS

Objet : CPER 2015-2020
N/Réf. : 2014-09/n°348

Monsieur le Premier Ministre,

Les mandats de négociation provisoire adressés aux Préfets concernant le prochain Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 nous amènent à vous alerter sur les risques majeurs que la baisse drastique des crédits de l'Etat et les reports d'arbitrage font aujourd'hui peser sur les établissements universitaires et de recherche des régions Bretagne et Pays de la Loire, et plus globalement sur la dynamique de nos territoires.

Lors du CPER 2007-2013, la participation de l'Etat s'élevait à 12,74 milliards d'Euros (source DATAR). Vous annoncez dans votre discours de politique générale du 16 septembre qu'elle sera de 1,8 milliards d'euros pour le CPER 2015-2020.

Les mandats de négociation provisoire pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation s'élèveraient à 50,4 M€ pour la Bretagne et à 37,3 M€ pour les Pays de la Loire, soit environ entre 25 et 30% de la contractualisation initiale du CPER 2007-2013.

Les montants proposés sur le volet recherche sont d'un niveau tellement bas qu'ils ne permettront pas à nos équipes et à nos établissements de maintenir le niveau d'équipement nécessaire à la production d'une recherche de niveau international. Ils compromettent gravement les politiques engagées conjointement avec les organismes de recherche au moment où l'Etat met en place une stratégie nationale de la recherche.

Cette réduction sans précédent de l'engagement de l'Etat compromet clairement l'ensemble de la perspective de mise à niveau du parc immobilier dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que les différents chantiers de réhabilitation. Ces opérations s'inscrivent pourtant résolument dans la prise en compte des éco-conditionnalités pour atteindre l'objectif de transition écologique que vous appelez de vos vœux.

Alors que sur plusieurs sites, les conditions de travail des étudiants et des personnels ne cessent de se dégrader, certaines opérations architecturales urgentes et prioritaires pour des raisons impératives de mise en sécurité sont reportées.

Ces contraintes fragilisent en outre clairement les équilibres financiers internes des établissements et rendent de plus en plus critique la construction des projets de budget 2015 des universités, après une année blanche d'investissement subie en 2014.

La dynamique de développement et l'attractivité des équipes pédagogiques et de recherche les plus actives ainsi que le développement des activités de transfert sont clairement entravés. Ce constat nous le faisons de concert avec les organismes de recherche majeurs, les grandes écoles et les chambres consulaires.

A l'heure où nos sept universités travaillent à la mise en place de la Communauté d'Universités et d'Établissements « Université Bretagne Loire » (UBL), l'absence de toute perspective sur le CPER 2015-2020 induit un triple risque de déflation :

- sur la qualité de l'offre de formation et sur l'excellence de la recherche de nos établissements et de nos partenaires, notamment les organismes,
- sur la capacité de développement de l'UBL à l'échelle interrégionale,
- sur l'ensemble de notre économie métropolitaine et régionale et dans les territoires.

Alors que depuis plus d'un an, nos services respectifs travaillent en vue d'identifier et de prioriser les opérations les plus pertinentes et les plus urgentes, les inquiétudes, le mécontentement voire le découragement qu'exprime la communauté universitaire dans son ensemble sont réels. Nous nous devons aujourd'hui de vous les relayer avec force et détermination.

Vous souhaitez que le CPER permette la convergence des financements en faveur des projets structurants dans les territoires. Les annonces récentes mettent clairement en péril notre capacité collective à atteindre cet objectif essentiel pour le développement des territoires au service de nos concitoyens et pour l'avenir des plus jeunes d'entre eux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre considération la meilleure.

Monsieur Guy Cathelineau, Président de l'Université de Rennes 1

Monsieur Rachid El Guerjouma, Président de l'Université du Maine

Monsieur Jean-Emile Gombert, Président de l'Université de Rennes 2

Monsieur Olivier Laboux, Président de l'Université de Nantes

Monsieur Pascal Olivard, Président de l'Université de Bretagne Occidentale

Monsieur Jean Peeters, Président de l'Université de Bretagne-Sud

Monsieur Jean-Paul Saint-André, Président de l'Université d'Angers

Copie :

- *Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*
- *Geneviève FIORASO, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et la Recherche*